

COMMISSION PARITAIRE NATIONALE

Convention Collective Nationale des Services de l'Automobile

DÉLIBÉRATION PARITAIRE n° 3 - 13 relative à l'agenda social du 2^{ème} semestre 2013

Les organisations soussignées,

Vu l'article 1^{er} de l'accord du 23 juin 2010 prévoyant l'inscription à l'ordre du jour de la CPN d'un point réservé à l'agenda semestriel de la branche, en vue de fixer d'un commun accord les thèmes soumis à négociation et, pour chacun d'eux, un échéancier prévisionnel,

Vu les demandes recueillies en juin 2013,

Convienent de ce qui suit :

Article 1^{er} - L'agenda des partenaires sociaux du deuxième semestre 2013 est le suivant :

1^o Négociations en cours

- Complémentaire santé
- Classifications professionnelles

2^o Examens périodiques

- Salaires minima
- ANFA : Bilan annuel des activités et missions réalisées
- Egalité professionnelle Hommes/Femmes
- Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- Agenda du 1^{er} semestre 2014

3^o Négociations nouvelles

- Actualisation de la Convention collective, phase 2 (mises à jour sur les congés, le temps partiel...)
- Critères du lissage des salaires et clauses de modification de la rémunération variable des vendeurs et itinérants
- Statuts de l'ANFA
- Statuts de l'IPSA
- Dénomination des institutions d'IRPAUTO dans la convention collective

Article 2 - En cas d'urgence ou de situation imprévue, un ou plusieurs points supplémentaires pourront être inscrits à cet agenda, à l'initiative de la partie patronale ou des organisations syndicales de salariés. Ce point supplémentaire ne sera toutefois pas examiné si la majorité des organisations patronales ou syndicales de salariés en demandent le retrait en début de séance.

Fait à Suresnes, le 4 juillet 2013

Organisations professionnelles

Organisations syndicales de salariés

C.N.P.A.
Conseil National des Professions de l'Automobile

FNAA

FOORSA

SNCTA

FFC

SPP

6NEEA

Pour l'UNIDEC

FTM-CGT

FGTA CFDT

CPE-CC

CFTC

FO